

# La CFCIM, véritable force de frappe économique au Maroc

■ Elle est de loin la plus grande institution consulaire de commerce au Royaume et la plus grande Chambre française de commerce à l'étranger ■ Son succès s'explique surtout par une stratégie agressive d'expansion.

L'information, c'est le nerf des affaires et de la guerre économique au 21<sup>e</sup> siècle. Tout aussi important dans le business, le réseautage est désormais un must pour commercer. L'exemple de la Chambre française de commerce et de l'industrie au Maroc (CFCIM) est un cas d'école quand il s'agit d'illustrer ces fondamentaux. Fondée en 1913, un an après le début du Protectorat français au Maroc, la CFCIM s'est transformée de simple institution consulaire étrangère de commerce en véritable force de frappe économique de la France au Maroc et en Afrique. Plus encore, la vieille institution - qui revendique 4200 adhérents - a su profiter du vide laissé par les Chambres de commerce locales pour, non seulement servir les intérêts commerciaux de la France au Royaume et les relations économiques entre les deux partenaires historiques, mais aussi proposer une pléthore de services aux entreprises marocaines à l'échelle nationale et internationale. Résultat : la CFCIM est aujourd'hui la plus grande Chambre française à l'extérieur de l'Hexagone au sein d'un réseau mondial de 125 institutions consulaires.

## 25 000 emplois

«Derrière le succès de la CFCIM, il y a une stratégie de développement bien ficelée et déclinée en plusieurs orientations, et des équipes opérationnelles et programmatiques», indique le président de la Chambre, Jean Pascal Darriet, qui n'est autre que le patron de Lydec.

S'il est vrai que la CFCIM a profité de sa longueur d'avance en termes d'ancienneté et du poids des relations économiques franco-marocaines, il n'en demeure pas moins qu'elle a su étendre et fidéliser son réseau.

Comment ? D'abord à travers une pléthore de services et de prestations aux adhérents et aux opérateurs économiques locaux. Accompagnement sur mesure au Maroc et à l'international, formation, information économique, médiation,

foncier industriel, réseautage... sont autant de cordes à l'arc de la CFCIM.

Dans le détail, la Chambre accompagne à la fois les entreprises françaises désireuses de s'implanter au Maroc et les entreprises adhérentes qui veulent s'internationaliser. «Il s'agit d'un accompagnement contractuel et transverse de la création à la domiciliation en passant par la prospection, les études de marché, le recrutement et la formation», détaille le président. Pour ce faire, la Chambre a des process rodés en interne et peut compter sur le réseau mondial des Chambres françaises, présentes aux quatre coins du globe. Détail important à noter : seulement le tiers des 4 200 entreprises adhérentes sont des filiales de groupes français ou étrangers.

En clair, l'institution - sise au quartier Mers Sultan, près du consulat français de Casablanca - a surfé sur le vide laissé par les Chambres de commerce locales qui sont toujours handicapées par un cadre légal caduc, des dirigeants aux agendas politiques et électoralistes et des moyens modestes, ce à quoi veut s'attaquer le ministère de l'industrie par une réforme engagée il y a quelques mois (cf : [www.lavieeco.com](http://www.lavieeco.com) : Chambres de commerce : le grand ménage est entamé).

Toujours en ce qui concerne l'accompagnement des entreprises, la formation et tout ce qui a trait à la valorisation du capital humain se taillent une



place importante dans la stratégie de la CFCIM.

La Chambre compte sur deux relais, à savoir l'école française des affaires (EFA) et le centre de formation continue (CEFOR) qui sont ouverts aux salariés des entreprises adhérentes à travers des formations intra-entreprises ou inter-entreprises, aussi bien à Casablanca qu'en régions.

Mieux encore, la CFCIM organise des formations thématiques avec d'autres partenaires du paysage économique, à l'instar de l'ANAPEC ou des régions autour de la digitalisation. Considéré comme son point fort, l'offre de foncier industriel via un réseau de quatre parcs industriels est ce qui distingue la CFCIM de ses concurrentes. «Depuis 2004, nous avons développé une offre de foncier industriel en créant notre premier parc. C'est un modèle unique et compétitif basé sur la

location», poursuit Jean-Pascal Darriet. Parmi les quatre parcs, deux sont en pleine capacité (Bouskoura et Ouled Saleh), le troisième, le plus récent, celui de Berrechid érigé sur 62 hectares est en plein lancement avec une première usine déjà opérationnelle.

«Ces parcs vont héberger à terme 25 000 emplois», vante le patron de la Lydec, qui confie que la CFCIM négocie des conventions avec les régions et les départements ministériels pour concrétiser d'autres projets. Autre point fort de la Chambre, et non des moindres : son ancrage régional et au-delà, son ambition d'accompagner les régions dans leurs chantiers de développement économique régional. Avec neuf délégations régionales dont deux dans les provinces du Sud, la CFCIM joue la carte de la proximité avec ses adhérents et ses partenaires, loin de l'axe Casablanca-Rabat.

L'énième spécificité que la Chambre met en avant est son dispositif de médiation au centre de médiation de l'entreprise en partenariat avec le centre de médiation et d'arbitrage de Paris. Cette instance résout les litiges qui se présentent devant elles et a formé à ce jour plusieurs dizaines de médiateurs. A l'instar des autres Chambres de commerce étrangères, la Chambre française mise elle aussi sur l'événementiel avec une pléthore d'événements comme le Salon de l'agro-alimentaire (CFIA) ou le Carrefour du manager avec l'ISCAE, en

passant par d'autres événements internes de réseautage. Elle offre aussi un service de facilitation de visas d'affaires aux adhérents et partenaires.

De même, la CFCIM couvre l'actualité économique pour le compte de ses membres en publiant la revue conjoncture depuis plusieurs décennies. N'étant pas en reste, la RSE inspire plusieurs projets de la Chambre dont le projet vedette «Kluster CCFIM» accompagne chaque année plus d'une vingtaine de jeunes pousses. Parmi elles, cinq start-up sont logées dans la Chambre, ce qui leur permet d'avoir accès à des clients et des partenaires potentiels pour le financement et le développement. Interrogé par *La Vie éco* sur le budget annuel de la CCFIM, le président n'a pas jugé utile de nous le révéler. Toutefois, Jean Pascale Darriet précise que la Chambre est à 100% autofinancée par les cotisations des adhérents et les recettes des activités qu'elle organise. Pour sa part, le tarif d'adhésion est paramétré selon le chiffre d'affaires de l'entreprise. Côté organisation, la Chambre est dirigée par un bureau et un conseil d'administration qui s'appuie sur d'autres organes consultatifs (commissions et comités). Si la qualité des prestations et des programmes de la Chambre est rarement critiquée, l'organisation de la CCFIM est loin de faire l'unanimité.

D'ailleurs, notre confrère Yabiladi avait soulevé il y a deux années ce qu'il qualifiait de discrimination des Marocains et des Franco-marocains, qui ne peuvent pas accéder au conseil d'administration. Interpellé sur ce point, le président de la CCFIM balaye d'un revers de la main cette accusation, précisant que l'accès à la direction de la Chambre est régi par la réglementation marocaine. Une réponse qui ne convainc pas les détracteurs de la CCFIM, puisque d'autres Chambres françaises de commerce à l'extérieur de la France permettent l'accès des bi-nationaux aux postes de direction ■

M.J.

## Repères : le poids économique de la France au Maroc

- La France est le premier partenaire économique du Maroc.
- Elle est aussi le premier investisseur étranger au Maroc.
- Plus de 900 filiales d'entreprises françaises sont présentes au Maroc dont 32 entreprises du CAC 40.
- La France est le second fournisseur commercial du Maroc et son deuxième client.
- La France est le premier pays d'origine des transferts financiers et du contingent de touristes.
- Elle a fourni à ce jour le premier contingent de touristes étrangers.
- Le Maroc est le premier partenaire de l'Agence française de développement (AFD) à l'échelle mondiale.

Source : Ambassade de France à Rabat